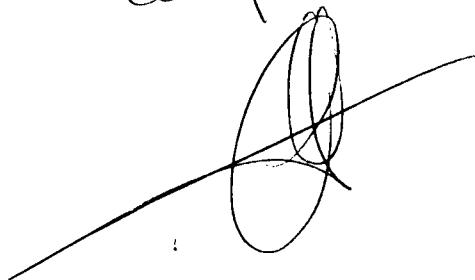


Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 30/06/2025 - 7275 - 2011 B 01677 - 537 455 016 - EACL CABINET CHRISTINE
LENOIR

certifié conforme



EACL Cabinet Christine Lenoir

65 Boulevard Victor Schoelcher
77127 LIEUSAINT

COMPTES ANNUELS

du 01/10/2023 au 30/09/2024

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Bilan détaillé	10
ACTIF	10
<i>Actif immobilisé</i>	<i>10</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>10</i>
PASSIF	11
<i>Capitaux Propres</i>	<i>11</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>11</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>11</i>
Compte de résultat détaillé	13
Soldes intermédiaires de gestion	16
Annexes aux Comptes Annuels	19
Liasse Fiscale	30

EACL Cabinet Christine Lenoir

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

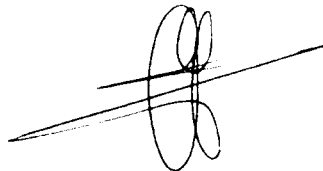
Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise EACL Cabinet Christine Lenoir pour l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 56 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 021 482,22 Euros
chiffre d'affaires	858 965,80 Euros
résultat net comptable	208 293,38 Euros

Fait à LIEUSAIN
Le 15/01/2025



Pour le Cabinet EACL
Christine Lenoir
Expert-Comptable

EACL Cabinet Christine Lenoir

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	10 827	9 248	1 579	2 729	- 1 150
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	163 235	127 505	35 729	47 046	- 11 317
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 800		7 800	7 800	
TOTAL (I)	181 876	136 753	45 123	57 589	- 12 466
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	298 537	3 000	295 537	254 488	41 049
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 300		3 300	31	3 269
. Personnel	192		192		192
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 242		4 242	1 264	2 978
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 617		3 617	3 268	349
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	53 770		53 770	52 166	1 604
Disponibilités	600 373		600 373	568 669	31 704
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	15 328		15 328	13 931	1 397
TOTAL (II)	979 359	3 000	976 359	893 816	82 543
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 161 235	139 753	1 021 482	951 405	70 077

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 000	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	303 808	232 322	71 486
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	208 293	221 486	- 13 193
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	523 102	464 808	58 294
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	4 642	11 521	- 6 879
. Découverts, concours bancaires	290	233	57
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	665	311	354
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 457	30 165	7 292
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	70 935	72 694	- 1 759
. Organismes sociaux	49 846	49 295	551
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	62 203	59 740	2 463
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 752	4 209	543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 476	4 580	1 896
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	261 116	253 848	7 268
TOTAL (IV)	498 380	486 597	11 783
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 021 482	951 405	70 077

EACL Cabinet Christine Lenoir

Compte de résultat

Annexes aux Comptes Annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 1 021 482,22 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 208 293,38 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.



CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 827		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	98 068		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	64 561		2 257
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	162 629		2 257
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	15		
Prêts et autres immobilisations financières	7 800		
TOTAL	7 815		
TOTAL GENERAL	181 270		2 257

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 827	10 827
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			98 068	98 068
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 651	65 167	65 167
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 651	163 235	163 235
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts et autres immobilisations financières			7 800	7 800
TOTAL			7 815	7 815
TOTAL GENERAL		1 651	181 876	181 876

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	8 098	1 150		9 248
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	67 178	7 912		75 090
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	48 405	5 661	1 651	52 415
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	115 583	13 573	1 651	127 505
TOTAL GENERAL	123 681	14 723	1 651	136 753

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 150				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	7 912				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 661				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	13 573				
TOTAL GENERAL	14 723				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		3 000		3 000
TOTAL Dépréciations		3 000		3 000
TOTAL GENERAL		3 000		3 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		3 000		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 800		7 800
Clients douteux ou litigieux	7 200	7 200	
Autres créances clients	291 337	291 337	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	192	192	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	4 242	4 242	
- T.V.A	3 617	3 617	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 300	3 300	
Charges constatées d'avance	15 328	15 328	
TOTAL GENERAL	333 016	325 216	7 800
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	290	290		
- plus d'un an	4 642	4 642		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 457	37 457		
Personnel et comptes rattachés	70 935	70 935		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 846	49 846		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	62 203	62 203		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 752	4 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	665	665		
Autres dettes	6 476	6 476		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	261 116	261 116		
TOTAL GENERAL	498 380	498 380		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 873			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	2 440
TOTAL	2 440

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 219
Dettes fiscales et sociales	102 529
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	110 043

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	15 328	261 116
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	15 328	261 116

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 000	10,00

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	5	

EACL Cabinet Christine Lenoir
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 65, boulevard Victor Schoelcher - 77127 LIEUSAIN
537 455 016 RCS MELUN

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 208 293 euros en totalité au compte « autres réserves », celui-ci s'élevant à 512.101 euros après affectation.

Puis l'associé unique décide de procéder à une distribution de dividendes d'un montant de 100 000 euros brut, par prélèvement sur le compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à 412.101 euros après prélèvement.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

u

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende global	Abattement 40 %	Sans abattement
30 septembre 2023	150.000 €	150.000 €	Néant
30 septembre 2022	350.000 €	350.000 €	Néant
30 septembre 2021	150.000 €	150.000 €	Néant

Certifié conforme
Le Président

